



## Rapport annuel 2021

Comme l'année passée, ce rapport n'est pas construit chronologiquement mais par thème.

Lors de la réunion des délégués 2021 que nous avons repoussée en mars, personne n'aurait cru que la version 2022 aurait elle aussi lieu de manière digitale. C'est pourtant le cas...

La pandémie nous a accompagné tout au long de cette année, en été un peu moins qu'en automne. Elle nous défie aujourd'hui encore dans notre endurance et nous demande de plus en plus de flexibilité, autant dans notre vie professionnelle que dans notre vie privée, un début de normalité s'installant pour être jeté par-dessus bord peu après.

### 1. Comité

Jenny s'est mariée et porte dorénavant le nom de famille Hüsler.

Suite à la nomination de Roberto Barbotti, les tâches au sein du comité ont été réparties de la manière suivante :

Président : Erwin Hurni + représentant au sein du comité de l'ABEM (depuis la RD du 19.8.2021)

Vice - présidente : Simone Lehmann + secrétaire

Caissier : Christoph Mäder + remplaçant à la vice-présidence + représentant au sein du comité de l'ABEM (jusqu'à la RD du 19.8.2021)

Responsable site internet : Roberto Barbotti + remplaçant traduction

Traduction : Jenny Hüsler + remplaçante du caissier

Lors de l'année écoulée, nous nous sommes rencontrés 5 fois de manière digitale. À l'instar de la première année pandémique, nous avons dû parfois réagir très rapidement, puisque les écoles de musique ont à nouveau été oubliées par les autorités cantonales.

Cet été, la table ronde a pu avoir lieu grâce à une situation stable. Malheureusement, le comité s'est retrouvé à l'interne, puisque personne d'autre n'a fait le déplacement.

Cela est connu depuis quelques temps déjà, Christoph Mäder va quitter son activité au sein du comité, après de longues années de bons services. Merci beaucoup pour ton travail, ta fascinante capacité à jongler avec les chiffres, ton engagement et ta ténacité !

Avec le départ de Christoph, nous recherchons un nouveau membre au comité. Nous espérons pouvoir nommer quelqu'un à la RD, même si nos recherches en amont n'ont rien donné.

## 2. Collaborations avec d'autres associations/organisations :

### ABEM

Membre AAEMB dans le comité ABEM

L'AAEMB est représenté avec un siège dans le comité ABEM. À la RD du 19.8.21, Erwin Hurni a pris la relève de Christoph Mäder.

Groupe de travail « valorisation de la place de travail »

Le papier de la valorisation de la place de travail élaboré par le groupe de travail a été adopté à l'unanimité lors de la RD ABEM et est en vigueur depuis cette date.

Professeurs d'instrument comme bouche-trou à l'école obligatoire

L'INC a lancé deux appels aux professeurs d'instruments qui voudraient enseigner à l'école obligatoire. L'ABEM nous a prié de relayer transmettre ces appels à nos conventions. Le hic : ceux qui n'ont pas de brevet d'enseignement à l'école obligatoire doivent compter avec une baisse salariale massive. Nous avons renoncé à transmettre le deuxième appel à cause de cet argument. Un argument choquant supplémentaire est le suivant : les musiciens et musiciennes ont été, financièrement parlant, très touchés en ces temps de pandémie. Cette possibilité d'enseignement (ou de reconversion) nous permettrait de contrer un peu cet effet.

Selon l'INC, cet appel n'a pas eu l'effet escompté et le nombre d'engagements n'a pas significativement augmenté.

RD ABEM

La RD de l'ABEM ayant eu lieu seulement en août a été à nos yeux menée de manière très peu professionnelle. L'impression qu'elle n'ait pas été préparée ne nous a pas quitté. Entre autres exemples, un nouveau membre a été intégré au comité, sans être passé par la case « élection ».

Erwin Sommer a pris la parole pour nous dépeindre l'image qu'il a des écoles de musique du canton de Berne.

Révision de l'ordonnance sur les écoles de musique

(Un extrait du rapport annuel 2021 : Point 5, Facteur de calcul pour les cours de groupe : « *L'ABEM aspire à une révision de l'ordonnance sur les écoles de musique. Horizon temporel prévu pour ce projet : Une année et demie à deux ans. Au moins.* »)

Lors de la RD ABEM, Erwin Sommer fait comprendre qu'aucune révision n'est prévue.

Les thèmes les plus importants de notre point de vue de professeurs (Corona mis à part)

1. Une meilleure prise de position des écoles de musique au sein de l'INC
2. Collaboration avec la HBK / ABEM
3. Reprise d'une collaboration avec l'ABEM et la HEP-Berne, pour enfin pouvoir profiter de leur offre de médiation existante.

### **Formation Berne/ MUSIQ**

La rencontre prévue afin de "consolider la relation" entre les professeurs des écoles de musique et de l'école public a dû être annulée. Bien que ce désir de renforcement des liens ait été clairement exprimé comme une priorité, peu de personnes se sont inscrites à l'événement. La situation sanitaire actuelle en est certainement la raison. L'équipe MUSIQ va donc continuer son travail, avec pour objectif d'interpeller et mobiliser le plus grand nombre de professeurs de musique, car ce n'est qu'ensemble que nous pourrons relever les défis actuels et futurs de la profession.

### **SSPM**

La collaboration s'est limitée cette année à l'échange d'informations et de questions liées à la mise en place des mesures de protection du coronavirus, ceci entre Erwin Hurni et Mariane Wälchli.

## **3. Corona**

### Vaccin

Les professeurs des écoles de musique ont été oubliés, tant dans la priorisation du vaccin que pour le booster. Grâce à notre prise de contact, ceci a pu être corrigé.

### Fermeture des écoles en décembre

L'INC a inclus les écoles de musique dans les premiers communiqués de presse. Ceci, sans prendre contact au préalable avec l'ABEM. Le bureau central a réagi très vite pour essayer de changer les choses, a toutefois reçu la réponse suivante : il est trop tard pour corriger l'information qui a déjà été rendue publique.

Pour nous, cela veut dire que nous devons payer les pots cassés : d'un côté, on nous ferme les écoles de musique, de l'autre, on nous oblige de donner/compenser les leçons officielles du semestre, avec l'argument suivant : les parents ont payé les leçons et y ont droit. En regardant de plus près, on peut voir le contre-exemple des écoles à journée continue : dans ce cas, il n'y a pas eu d'aveu de faiblesse, les parents ont payé aussi les journées étant tombées, et ceci sans compensation.

### Impôts

Comme toutes années passées, certains d'entre vous ont eu de la peine à faire accepter une déduction d'impôts pour une salle de travail dans votre

maison/appartement. Nous avons pu vous transmettre un argumentaire à l'occasion de notre Newsletter d'hiver.

#### 4. Suivi de conflit

Depuis notre dernière RD, d'autres conflits graves entre professeurs et leurs directions respectives sont venus jusqu'à nous. Notre situation contractuelle est malheureusement telle que notre niveau de protection est bien moindre à celui de nos collègues des écoles obligatoires. Certaines directions d'écoles de musique profitent honteusement de cette carence et ne craignent pas d'utiliser des menaces en cas de conflit, ceci de manière plus ou moins directe. De plus, elles ont malheureusement la possibilité de licencier leurs employés dans le respect du délai de préavis. Je vous conseille une fois de plus vivement la conclusion d'une assurance de protection juridique ainsi que l'adhésion à l'un des syndicats représentant nos intérêts (**ssp** ou **Formation Berne**).

Je remercie Simone, Jenny, Roberto et Christoph pour leur soutien inconditionnel dans ma deuxième année en tant que président AAEMB.

Erwin Hurni  
Président

Berne, janvier 2022



Traduction: Jenny Hüsler